

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 04/04/2014

**SEANCE DU 28 MARS 2014**

**Délibération n° D-2014-102**

Centre Communal d'Action Sociale - Composition et  
désignation des membres élus

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Excusés :**

Madame Agnès JARRY.

**Direction du Secrétariat Général**

**Centre Communal d'Action Sociale - Composition et désignation des membres élus**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu l'article L.123-6, R.123-7 et R-123-10 du code de l'action sociale et des familles ;

Un Centre Communal d'Action Sociale est institué de plein droit dans chaque commune.

Le Conseil d'administration compte en nombre égal des membres élus par le Conseil municipal et des membres nommés par le Maire. Le nombre d'administrateurs ainsi désignés ne peut être supérieur à 16.

Les membres élus le sont par le Conseil municipal en son sein au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret. Il est possible de déposer des listes incomplètes. L'attribution des sièges se fait d'après l'ordre de présentation sur la liste.

Le Maire fixera par arrêté le nom des membres non élus. Ces membres nommés par le Maire sont désignés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune (dont un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant de personnes handicapées du département.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- fixer à 16 le nombre des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en plus du Maire, Président, répartis de la façon suivante :

- . 8 membres élus en son sein par le Conseil municipal,
- . 8 membres nommés par le Maire (par arrêté).

- procéder à l'élection des 8 membres élus.

Une seule liste a été déposée :

- Madame Yvonne VACKER
- Madame Jacqueline LEFEBVRE
- Madame Elisabeth BEAUVAIS
- Monsieur Guillaume JUIN
- Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN
- Monsieur Florent SIMMONET
- Madame Marie-Paule MILLASSEAU
- Madame Nathalie SEGUIN

Suite aux élections à bulletin secret :

**Résultat du vote :**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	43
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	42

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU n'ayant pas pris part au vote.

Ont été proclamés élus :

- Madame Yvonne VACKER
- Madame Jacqueline LEFEBVRE
- Madame Elisabeth BEAUVAIS
- Monsieur Guillaume JUIN
- Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN
- Monsieur Florent SIMMONET
- Madame Marie-Paule MILLASSEAU
- Madame Nathalie SEGUIN

Le Maire de Niort

Signé

**Jérôme BALOGE**